

Toujours debouts !

Brigitte Trudel

Number 155, Winter 2018

Patrimoine bâti. S'unir pour rayonner

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/87499ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Trudel, B. (2018). Toujours debouts ! *Continuité*, (155), 22–27.

DOSSIER
S'UNIR POUR RAYONNER
ACTEURS NATIONAUX

Toujours

Au Québec, une dizaine d'organismes se démènent pour sauvegarder le patrimoine bâti. Ils poursuivent leur mission dans des conditions précaires, en rêvant quand même d'un meilleur soutien de l'État...

BRIGITTE TRUDEL

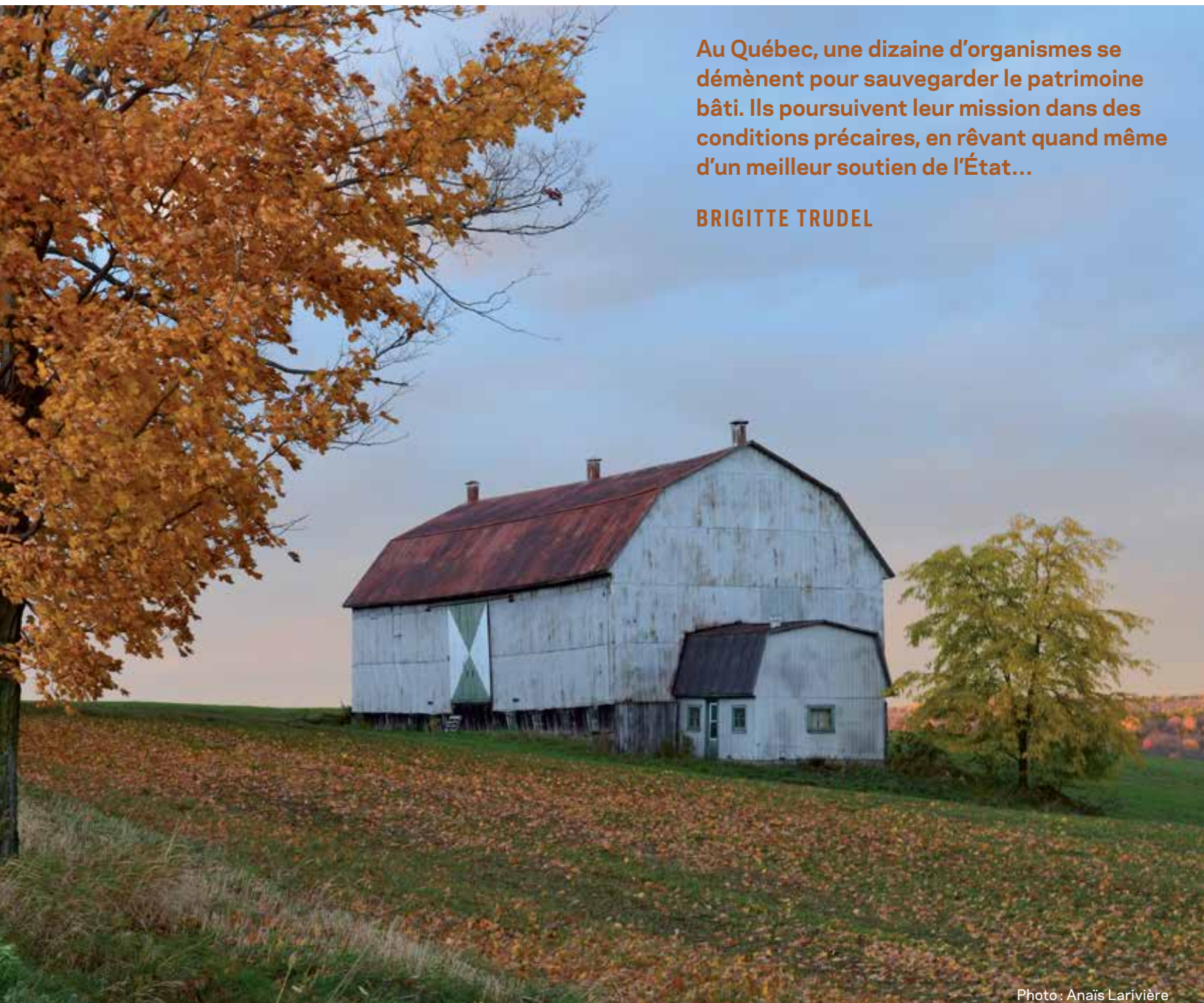


Photo : Anaïs Larivière

s debouts !

Chaque année, Action patrimoine organise un concours de photos pour les élèves du secondaire. L'un des clichés gagnants de l'édition 2017, celui d'Anaïs Larivière, de Moe's River en Estrie, met en vedette une grange ancienne sur fond de couleurs automnales (image ci-contre). La jeune fille de 14 ans raconte que la bâtisse lui rappelle de beaux souvenirs. « J'y allais pour jouer avec ma famille ou avec de bonnes amies, dit-elle. Maintenant, elle n'est plus utilisée, car il y a trop de risques d'effondrement. Ce serait dommage qu'elle tombe. Elle a pour moi une grande valeur sentimentale. »

« Les bâtiments patrimoniaux abritent notre histoire intime et celle de notre communauté, confirme Karl Dorais Kinkaid, président sortant de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel (AQPI). Ils sont porteurs de questions identitaires très fortes, d'où l'importance de voir à leur pérennité. »

Au Québec, incluant Action patrimoine et l'AQPI, une dizaine d'organismes nationaux œuvrent à la sauvegarde de notre héritage collectif (voir le tableau en page 24). Malgré leur parenté d'esprit, ils remplissent des missions très diversifiées. Par exemple, Héritage canadien du Québec acquiert des bâtiments qu'il réserve et restaure, alors que l'Association québécoise des interprètes du patrimoine fait la promotion de ce métier et de ses bonnes pratiques. Plusieurs groupes se chargent aussi de protéger et faire connaître divers types de bâtiments : résidentiels, industriels, modernes, religieux...

Les défenseurs en action

Ces organisations sans but lucratif sont formées en majorité d'une poignée de bénévoles. Elles n'en jouent pas moins un rôle essentiel. « En l'absence d'une prise en charge du patrimoine par l'administration publique, notre champ d'action est très large », indique le vice-président de l'Association des moulins du Québec (AMQ), Guy Bessette.

D'abord, chaque organisme représente une source de connaissances techniques et historiques qui lui confère une expertise de pointe dans son domaine. « Fouiller le passé d'une ancienne usine et les savoir-faire qu'on lui associait, c'est un travail fascinant, mais exigeant en termes de recherche », précise Karl Dorais Kinkaid.

Par ailleurs, il faut transmettre les connaissances acquises pour témoigner de l'importance de ces bâtisses. Ce qui explique la création d'outils informatifs en tout genre. « Plusieurs de nos 16 phares membres proposent des expositions, des visites et d'autres activités éducatives », indique Lise Cyr, de la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent. Ce groupe organise aussi une Journée québécoise des phares, entretient un site Web, rédige un bulletin... La Journée des moulins, tenue par l'AMQ en début d'été, est un autre exemple de sensibilisation.

Parallèlement, quelques-uns des organismes nationaux ont pour mission de soutenir les propriétaires et gestionnaires de biens patrimoniaux, partout au Québec. Ils favorisent le réseautage et s'efforcent de répondre à des problématiques communes. « À notre rôle d'informateur se greffe celui de promoteur, note Guy Bessette. La gestion de ces bâtisses est très complexe et dispendieuse. Nous sommes là pour faciliter la tâche de nos membres, souvent coincés dans des dédales administratifs. »

Des combats acharnés

Dans nombre de cas, cet accompagnement signifie prendre part à des batailles. Comme celle entourant la Loi sur la protection des phares patrimoniaux (projet S-215). « En mai 2010, le ministère canadien des Pêches et des Océans s'est départi de ses phares, relate Lise Cyr. Nous avons été très proactifs auprès de nos membres qui souhaitaient acquérir le bâtiment dont ils avaient la garde. Les démarches étaient lourdes, car les règles étaient floues et changeaient constamment. »

Lorsqu'un acteur du milieu, assumant un rôle de chien de garde, prend en charge un bâtiment abandonné, il doit suivre un processus souvent vertigineux. « Chaque dossier implique une foule d'interlocuteurs issus du gouvernement, des municipalités, des groupes d'experts ou des citoyens, complète Guy Bessette. De plus, il faut se conformer aux règles d'urbanisme, de sécurité publique, de la Régie du bâtiment du Québec, et j'en passe. »

Toute centrale que soit leur position, plusieurs organismes en patrimoine bâti sentent leur avenir compromis. Nombre d'entre eux peinent à poursuivre leur mission, voire à survivre. « Nous sommes loin d'être soutenus à la hauteur de ce que nous apportons à la communauté », déplore le vice-président de l'AMQ.

ACTION PATRIMOINE (1975)

mission

Protéger, mettre en valeur et faire connaître le patrimoine bâti et les paysages culturels du Québec

activités

Prises de position, formations, création d'un coffre à outils, remise de prix, organisation d'un concours photographique, etc.

AMIS ET PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES DU QUÉBEC (1980)

mission

Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti et son environnement, et sensibiliser le public aux valeurs identitaires du patrimoine

activités

Publication d'un bulletin et de divers documents, interventions de sauvegarde, conseils en restauration, visites de maisons anciennes, remise de prix, etc.

ASSOCIATION DES MOULINS DU QUÉBEC (2008)

mission

Œuvrer à la sauvegarde, à la connaissance et à l'appréciation des moulins à eau et à vent du Québec

activités

Organisation des Journées des moulins, rencontres d'expertise et de mentorat, diffusion d'un répertoire des moulins et d'information sur le sujet, etc.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES INTERPRÈTES DU PATRIMOINE (1977)

mission

Faire connaître le métier d'interprète du patrimoine au Québec et faire la promotion des bonnes pratiques dans ce domaine

activités

Publication d'une revue, organisation d'ateliers de formation et de 5 à 7 d'information et de réseautage, remise de prix d'excellence, etc.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL (1988)

mission

Promouvoir l'étude, la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine industriel au Québec

activités

Organisation de congrès, de conférences et de visites sur le terrain, publication d'un bulletin et d'autres ouvrages, intervention dans certains dossiers, etc.

CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC (1995)

mission

Soutenir et promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux du Québec

activités

Publication d'un bulletin et d'autres documents, organisation de la Journée des archives, d'un forum annuel et de colloques, remise de prix d'excellence, octroi d'aide financière, etc.

CORPORATION DES GESTIONNAIRES DE PHARES DE L'ESTUAIRE ET DU GOLFE SAINT-LAURENT (2001)

mission

Travailler à la conservation et à la mise en valeur des phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent

activités

Soutien aux membres, création de la Journée québécoise des phares, expositions et conférences, collection d'objets et de maquettes de phares, publication d'un bulletin électronique, etc.

DOCOMOMO QUÉBEC (1990)

mission

Œuvrer à la connaissance et à la sauvegarde de l'architecture novatrice du XX^e siècle au Québec

activités

Publication d'ouvrages, réalisation d'études, prises de position, participation à la production des audioguides *Portraits sonores 1* et 2, organisation de séminaires, de colloques, d'expositions, etc.

FÉDÉRATION HISTOIRE QUÉBEC — COMITÉ DU PATRIMOINE (1998)

mission

Participer à la sauvegarde du patrimoine bâti et intervenir dans des dossiers régionaux et nationaux, en collaboration avec divers partenaires

activités

Intervention dans des dossiers touchant le bâti ancien et l'urbanisme par des rencontres, lettres, conférences de presse, etc.

HÉRITAGE CANADIEN DU QUÉBEC (1960)

mission

Œuvrer à la conservation de bâtiments et de sites historiques ou naturels situés au Québec

activités

Acquisition, préservation et restauration de plus de 30 bâtiments et sites depuis 1960, collection d'objets et d'artéfacts, gestion d'un centre de documentation et d'archives, etc.



Les organismes nationaux en patrimoine constituent une importante source d'expertise. À preuve, Docomomo Québec a présenté cet automne les résultats d'une étude sur la valeur patrimoniale du Parc olympique, qui lui avait été commandée par la Régie des installations olympiques.

Photo : Perry Mastrovito

Des citoyens indifférents ?

Comment expliquer ce manque d'appui qui essouffle les troupes ? Leurs efforts ne répondraient-ils pas à l'intérêt du public ?

« Les moulins et le savoir-faire qui s'y rattache sont ancrés dans l'imaginaire de la population, considère Guy Bessette. Les citoyens ne sont pas insensibles à la cause, mais ils déduisent que le bâti historique est protégé par l'État. C'est vrai pour certains sites. Pas pour tous. »

À la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent, on estime que les gens sont attachés à leur héritage maritime, mais peu conscients des efforts nécessaires pour le préserver. Or, l'intérêt patrimonial de l'objet ne lui garantit pas le statut de bien classé ou cité. « Prenez le phare de l'île Rouge, dit Lise Cyr. Il date de 1848. Son architecture et sa maçonnerie en pierres importées d'Écosse sont uniques. Pourtant, il est à l'abandon depuis longtemps. Le sauver demanderait des efforts sur une très longue période. »

Vu l'ampleur de la tâche, les organismes se préoccupent du manque d'effectifs. « La plupart de nos membres sont des retraités de milieux associés au patrimoine. Ils sont pleins de bonne volonté, mais ils avancent en âge », reprend M^{me} Cyr.

Du côté de l'AQPI, aucun des huit bénévoles siégeant au C. A. n'a l'âge de la retraite. « Mais ils ont un travail à temps plein, de jeunes enfants, bref, d'autres obligations », évoque l'ex-président de l'Association. De fait, le problème de relève ne vient pas d'un manque d'intérêt des jeunes, avance Guy

Bessette. « Au contraire, ils sont nombreux à détenir des diplômes dans ce champ d'expertise. Mais justement, ces professionnels qualifiés sont en droit de gagner leur vie. Si au moins on pouvait leur offrir un salaire. »

L'argent, nerf de la guerre

Le financement. Voilà toute l'affaire. Pour l'ensemble des intervenants, c'est un défi crucial. « Notre statut à tous est précaire. À l'AQPI, nos revenus récurrents proviennent pour l'essentiel de la cotisation des membres, soit environ 5000 \$ par année », illustre Karl Dorais Kinkaid.

Cet organisme, comme d'autres, a été durement touché par la récente abolition du programme Aide au fonctionnement pour les organismes en patrimoine. « Nous avons dû couper notre seul poste rémunéré, à mi-temps, et notre bulletin est passé de quatre à deux parutions par an. Désormais, on s'attarde aux projets qui pourraient nous valoir des subventions, au détriment d'autres, pas moins importants. »

Heureusement pour l'AQPI, sa dernière tentative a été couronnée de succès : elle a obtenu 10 000 \$ de la Ville de Montréal pour y implanter une route du patrimoine industriel. « Mais c'est un éternel recommencement. Le travail en amont est fastidieux et le résultat, toujours un coup de dés. »

Même les organismes qui ne bénéficiaient pas du programme ont souffert de la décision. « Nous étions pauvres ; nous le sommes restés », lance Guy Bessette. Mais en plus, nous avons reçu un message peu rassurant à propos de notre pertinence. »



Après des travaux d'urgence réalisés au début de l'été dernier, le phare de Cap-des-Rosiers, le plus haut au Canada, a rouvert ses portes à l'occasion de la Journée québécoise des phares. Mais la lutte pour sa survie n'est pas terminée puisque Pêches et Océans Canada souhaite s'en départir et évalue le coût de sa restauration à 6,5 millions de dollars.

Photo : Patrick Matte

DES ASSOCIATIONS À ÉTUDIER ?

Lors de son doctorat, Martin Drouin, professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal, s'est intéressé aux grands combats menés dans le domaine du patrimoine québécois à travers le temps. Autant dire qu'il connaît bien les organismes œuvrant pour la cause, dont il a brossé le portrait au Sommet national du patrimoine bâti.

Ces associations composent avec une réalité complexe. Chacune regroupe une pluralité d'individus qui partagent une volonté de s'investir, souvent bénévolement, mais qui se démarquent quant aux raisons de leur engagement. Il en ressort des discussions stimulantes, mais également certaines frustrations. Les organismes du milieu ont comme force de réunir des gens passionnés, prêts à donner de leur temps ; en revanche, ces groupes se trouvent, par le fait même, tributaires de la vie personnelle et professionnelle des individus. « S'impliquer, ça use, surtout dans les périodes difficiles », indique Martin Drouin.

Souvent, ces regroupements sont reconnus pour leur militantisme en faveur de la sauvegarde de notre héritage bâti. C'est vrai, mais ils jouent aussi d'autres rôles : producteurs de connaissances, experts, animateurs, médiateurs, gestionnaires, etc. Martin Drouin affirme même qu'ils ont modifié notre vision du patrimoine depuis leur création dans les années 1970, 1980 et 1990. « Avant, on posait là-dessus un regard intellectuel, avec des valeurs d'âge et d'histoire. Des mémoires individuelles et des rapports de proximité avec le patrimoine se sont superposés à cette conception et ont transformé notre manière de voir le cadre bâti, notre environnement, notre milieu de vie », précise-t-il.

Selon l'universitaire, on connaît encore peu ces organismes. En savoir davantage à leur sujet « permettrait de valoriser le travail et les efforts déployés depuis des décennies pour comprendre, analyser et agir », conclut-il. En ce sens, le Sommet marque un pas dans la bonne direction. (J. Ouellet)



L'Association québécoise pour le patrimoine industriel réalisera une route qui mettra en valeur cet héritage bâti à Montréal. Parions que le Silo n° 5, un des derniers témoins de l'activité industrielle qui a animé le Vieux-Port au début du XX^e siècle, en fera partie.

Photo : Jean Gagnon

Des « ruines » qui rapportent

Les intervenants accomplissent un travail qui n'a rien à voir avec le culte des ruines. Certes, ils se veulent les gardiens de la mémoire, mais leur mission comporte des volets bien actuels, comme celui de contribuer à un développement économique réel.

« Les bâtiments anciens peuvent servir à faire rayonner les endroits où ils se trouvent », souligne Lise Cyr. Comme illustration, elle nomme le phare de Pointe-au-Père, à Rimouski. « Grâce à une entente établie entre Parcs Canada, à qui il appartient, et le Site historique maritime, il a été converti en centre d'interprétation muséal. Il fait partie d'un complexe qui, incluant l'ancien sous-marin *NCSM Onondaga*, attire pas moins de 90 000 visiteurs par an dans la région. »

S'ils en avaient les moyens, les organismes nationaux seraient de formidables créateurs d'emplois, estime Guy Bessette. Dans les secteurs du tourisme et du patrimoine, bien sûr, mais aussi pour les multiples corps de métier appelés à restaurer et entretenir ces bâtisses. Dans la conjoncture actuelle, ces organisations jouent un grand rôle social. « L'occupation du territoire, le retour aux façons de faire artisanales, le lien avec nos origines sont des sujets qui interpellent les citoyens. En cela, nous sommes un lieu d'expression de leurs préoccupations. »

Rallier les troupes

Les intervenants l'expriment d'une même voix : pour soutenir le réseau qui protège notre héritage bâti, la solution passe par un leadership politique fort. « Malheureusement, dans le moment, il n'existe aucun plan d'action, aucune vision à long terme sur lesquels se baser, se désole Lise Cyr. Notre plus grande fragilité loge dans ce manque de priorisation et de structure étatique. »

Résultat ? « Nous sommes toujours placés devant l'urgence, déplore Guy Bessette. Quand on parle de patrimoine, il faut un scandale pour agir. Cette rhétorique du "pompiers qui éteignent les feux" engendre des coûts prohibitifs et nous garde prisonniers d'un cercle vicieux. »

Au moment d'écrire ces lignes, tous nourrissent des attentes claires à l'endroit de la nouvelle politique en matière de culture, dont l'adoption était prévue pour décembre. Karl Dorais Kinkaid percevait une certaine ouverture. « Il y a des conseillers et des élus qui reconnaissent la pertinence du patrimoine bâti. Les partenariats gagnant-gagnant existent. » Il y a quelques années, à la suite d'une entente avec le gouvernement, l'AQPI avait produit une cinquantaine de fiches sur le patrimoine industriel. Ces textes se retrouvent aujourd'hui dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, accessible en ligne.

En revanche, le président sortant de l'AQPI reconnaît que se faire entendre des autorités représente encore un défi. En 2011, pour unir leurs efforts, les organismes nationaux se sont regroupés autour d'une table de concertation. Malgré cela, pour l'heure, le constat demeure inquiétant. Car les ravages du temps n'attendent pas pour se manifester. « En apparence, les bâtisses tiennent encore, admet Lise Cyr. Elles font partie de notre paysage. Mais la majorité s'érodent dangereusement et une fois effondrées, elles auront emporté un héritage impossible à reconstruire. »

À 14 ans, Anaïs l'a compris. Comme elle le dit si bien... rien que sur le plan de la mémoire affective, ce serait franchement dommage. ♦

Brigitte Trudel est auteure et rédactrice en chef du magazine *Contact*.
